

# CHARTRE ÉTHIQUE DE RECOMMERCE GROUP

« Une culture, organisationnelle, politique ou sociétale, est le résultat d'actions ou de non-actions posées au fil des ans par les décideurs. »

René Villemure

## AVANT-PROPOS

Fondé en 2009, RECOMMERCE GROUP donne une seconde vie aux produits usagés grâce à des technologies et des méthodes innovantes depuis la collecte jusqu'à la revente. Nous aidons ainsi les entreprises à développer leur activité en redonnant de la valeur à leurs biens et en les incitant à implémenter l'économie circulaire en interne afin de permettre à tous les commerçants de devenir des "re-commerçants".

Chez RECOMMERCE GROUP, nous croyons en l'économie circulaire afin de donner une seconde vie aux produits usagés et en particulier les produits électroniques (smartphones, tablettes, ordinateurs, consoles de jeux et montres connectées). Nous soutenons la reprise, le reconditionnement, la réparation et la revente auprès du grand public en passant par nos partenaires et les professionnels. Nous sommes fiers d'être le pionnier du reconditionnement des produits électroniques en Europe aux engagements éthiques, sociaux, sociétaux et environnementaux forts.

L'éthique, du grec *ethos*, signifie *mœurs*. Au sens large de sa définition, c'est la science de la morale qui définit l'art de diriger la conduite de l'Homme dans son univers. La création de RECOMMERCE GROUP est issue de la convergence d'idées et de visions partant d'un constat simple : des centaines de milliers de produits électroniques sont inutilement stockés dans nos tiroirs alors qu'ils pourraient avoir une seconde vie, réduire notre impact environnemental et soutenir le pouvoir d'achat des citoyens. Notre engagement en faveur des droits de l'Homme, notre sensibilité face au respect de la dignité humaine, à la protection de nos salariés, à une politique d'achat responsable et à une politique environnementale élémentaire, sont d'autant plus d'éléments qui sont au cœur de nos préoccupations. Ainsi, **Intégrité, Exigence, Responsabilité, Respect d'autrui et de l'environnement** sont les valeurs essentielles qui guident l'esprit RECOMMERCE GROUP.

Nous défendons ardemment ces valeurs et l'ensemble des règles de conduite qui incombent à l'ensemble de nos parties prenantes internes et externes. Cette Charte Éthique est la matérialisation de ces convictions. Il nous tient à cœur de partager au plus grand nombre.

Cette Charte Éthique définit les responsabilités et devoirs de chacune et chacun dans la conduite de notre activité tant au sein du siège de la société, de ses filiales que vis-à-vis de nos parties prenantes. Réel manuel de conduite, cette Charte est le pilier de notre stratégie de Reconditionneur Responsable et la garantie, nous en sommes convaincus, de notre pérennité.

Rester intègre est notre apanage et notre volonté.

PIERRE ETIENNE ROINAT  
Président du Directoire

# I. L'éthique auprès de nos parties prenantes : actionnaires, partenaires, clients, fournisseurs et concurrents.

## A. Nos actionnaires

### 1) Transparence sur la communication financière

Le développement de notre société dépend en partie de notre capacité à trouver les capitaux nécessaires pour le financement de ses investissements. De ce fait, nos actionnaires jouent un rôle clé dans le développement de notre société. Leur confiance en notre capacité de réussir est primordiale. Ainsi, et au regard de la confiance qu'ils nous témoignent, nous nous devons d'être transparents et nous nous attachons à fournir des informations financières exactes, sincères et vérifiables en tout temps.

### 2) Optimisation du capital investi et bonne gouvernance

Afin de s'orienter dans leurs prises de décisions d'investissements et dans les délibérations de l'entreprise, les actionnaires, qu'ils soient actuels ou potentiels, ont par conséquent besoin de toutes les informations pertinentes disponibles. Nous mettons tout en œuvre afin que nos performances économiques et financières nous permettent non seulement de préserver, mais aussi d'accroître la valeur de notre entreprise afin de tayloriser de manière adéquate le risque que les actionnaires prennent lors de l'investissement de leur capital. Dans ce but, nous appliquons des standards de haut niveau en matière de gouvernement d'entreprise. Au-delà de la nécessaire application des règles inhérentes au droit des sociétés, nous allons au-delà de ce que la législation nous impose et nous avons une démarche identique à celles des sociétés cotées soumises aux règles des autorités de contrôle des marchés financiers. Dans cet objectif, nous veillons particulièrement au respect de l'égalité des actionnaires.

Depuis Janvier 2022, nous avons rejoint le groupe United.B détenant les enseignes Boulanger, Hifi, Krefel et Electrodepot. Nous continuons de mettre en oeuvre ces règles de conduite susvisées dans toutes nos communications et interactions avec ces nouveaux actionnaires majoritaires, et pérennisons celles-ci auprès des actionnaires toujours présents à notre capital

## B. Nos partenaires : Innover et proposer

Notre politique éthique et notre comportement nous ont permis de développer une relation de confiance avec nos nombreux partenaires depuis 2009. Nous considérons la confiance que nos partenaires nous témoignent comme un élément à continuellement entretenir et œuvrons quotidiennement afin de faire preuve d'innovation et de proposition afin de renforcer nos liens et améliorer nos modèles respectifs. C'est en nous démarquant grâce à ces propositions innovantes que nous réussissons à pérenniser nos collaborations avec nos partenaires et à conquérir des nouveaux partenaires par notre professionnalisme.

## C. Nos clients

### 1) Etre à l'écoute

En tant que société développant notre activité sur les segments B2B et B2C, nous avons à cœur la satisfaction de nos clients. Pour cela, nous nous rendons disponibles, à l'écoute et en constante recherche d'amélioration afin de parvenir à une satisfaction maximale.

### 2) Disponibilité et qualité

La satisfaction et la fidélité de nos clients est un dessein que nous poursuivons perpétuellement. Nous mettons en œuvre une activité de relation clientèle dédiée à la satisfaction de nos clients qui est basée sur un dialogue ouvert, précis et sincère. Conformément au RGPD et à notre Certification ISO 27001, nous nous engageons à respecter les données des clients sur toute notre chaîne de valeur, de la collecte à l'effacement, à la gestion et lors des processus SAV.

## D. Nos fournisseurs

### 1) Exigences dans le choix de nos fournisseurs

La qualité des produits et services fournis par RECOMMERCE GROUP à ses clients dépend également de notre capacité à obtenir d'excellentes prestations de la part de nos fournisseurs et partenaires. Ainsi, le choix de nos fournisseurs se doit d'être impartial et exigeant. Pour cela, nous sélectionnons nos prestataires en fonction de leur professionnalisme et compétitivité, ainsi que de leurs propres engagements sociaux et environnementaux comme en témoigne notre Politique d'Achats Responsable et notre processus d'amélioration continue afin de bâtir des relations de confiance.

Conformément à la Loi Sapin II, nous écartons toute décision empreinte de favoritisme et nous basons uniquement sur des critères factuels, vérifiables et déterminés en amont afin de sélectionner nos partenaires.

## 2) La confiance

Dans la conduite des affaires, les comportements non éthiques compromettent la relation de confiance entre RECOMMERCE GROUP et ses fournisseurs. Chez RECOMMERCE GROUP, nous considérons comme non éthique le comportement de tout individu ou organisation cherchant à s'approprier les bénéfices de la collaboration d'autrui en profitant d'une position de pouvoir. Ainsi, nous avons pour pratique de sélectionner rigoureusement les fournisseurs avec lesquels nous traitons afin de bâtir ensemble une relation de confiance. La plupart de nos fournisseurs sont des fournisseurs historiques avec qui nous traitons depuis des années.

## 3) Solidarité & Inclusion

Les relations de RECOMMERCE GROUP avec ses fournisseurs dépassent le simple échange de services. Nous souhaitons valoriser le plus possible des entreprises contributives en faisant appel à des entreprises de réinsertion et/ou issues de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) comme les Entreprises Adaptées, Établissement ou Service d'Aide pour le Travail (ESAT). Nous avons la conviction que l'économie circulaire est l'apanage de toutes et tous. Elle est vectrice d'inclusion et de tolérance.

## 4) Devoir de vigilance

En tant qu'entreprise *fabless*, nous avons recours à des prestataires et fournisseurs pour les différentes étapes de notre chaîne de valeur. Ainsi, en tant que société donneuse d'ordre et conformément au Devoir de Vigilance, nous avons entrepris une cartographie et une maîtrise de tous les risques sociaux (droits humains, libertés fondamentales, santé et sécurité des personnes) et environnementaux dans nos relations avec ces prestataires et fournisseurs. Ce Devoir de vigilance aiguille également le choix ex ante de ces prestataires et fournisseurs, conformément à notre Politique d'Achat Responsable et à nos Certifications ISO 9001 et 14001.

## E. Nos concurrents

### 1) Respect des règles du marché

Notre société évolue dans un marché jeune, aux nombreux nouveaux entrants et de ce fait, un marché hautement concurrentiel. C'est pourquoi nous nous engageons à respecter les règles de fonctionnement du marché commun en Europe et nous nous conformons aux règles de la concurrence et à celles des marchés régulés en adoptant un comportement loyal envers nos concurrents. Nous respectons le travail de l'Autorité de la concurrence, nous nous soumettons à ses recommandations, et nous nous conformons strictement aux

règles *antitrust*. Ainsi, nous avons comme ligne de conduite d'éviter de signer des contrats d'exclusivité avant tout avis positif de nos conseils juridiques, afin de nous conformer à la législation réprimant l'abus de position dominante.

## 2) Comportement loyal

Conformément à la Loi Sapin II, nous nous interdisons strictement tout comportement empreint de corruption et de trafic d'influence et tenons une ligne de conduite stricte lors de tous nos échanges directs et indirects avec ces concurrents.

## 3) Non dénigrement

Dans cet esprit de respect de nos concurrents, nous nous engageons à ne pas diffamer ou dénigrer les produits et services de nos concurrents aux fins d'obtenir un avantage concurrentiel. Nous estimons que le seul facteur différenciant doit rester l'innovation et la qualité des produits et services.

## 4) Confidentialité

La divulgation non autorisée d'informations confidentielles, notamment à nos concurrents, peut hautement porter préjudice à RECOMMERCE GROUP et mettre en danger sa santé financière, économique et son image de marque. C'est pourquoi nous nous devons donc de nous assurer de la confidentialité des informations qui ne sont pas publiques et tenons une ligne de conduite stricte dans nos échanges. Nous sensibilisons en interne nos collaborateurs à cette confidentialité ainsi qu'aux risques de corruption via une diffusion d'information contre avantage personnel.

Nous agissons également dans un souci d'honnêteté dans la collecte d'informations sur la concurrence.

# II. LA RESPONSABILITÉ SOCIALE À L'ÉGARD DES SALARIÉS

## A. Maintien des relations sociales et humaines exigeantes et harmonieuses

Les collaborateurs de RECOMMERCE GROUP sont indispensables à notre succès. Le travail d'équipe est encouragé et les succès comme les échecs sont partagés. C'est pour cette raison, que nous plaçons les ressources humaines au coeur de notre politique d'entreprise afin d'améliorer et d'accroître le patrimoine et la compétitivité des

compétences de chacun de nos collaborateurs. Ainsi, et pour perpétuer notre développement, nous entretenons avec nos collaborateurs une relation de confiance et d'harmonie, tout en restant sensibles à l'engagement de chacun afin d'atteindre l'excellence. Notre exigence en la matière nécessite de la part des collaborateurs de RECOMMERCE GROUP d'être tenus de respecter de manière scrupuleuse les lois en vigueur, la charte éthique et le règlement interne, dans le cadre de leur activité professionnelle. Nous sommes particulièrement vigilants afin qu'il ne se produise pas, sur le lieu de travail, des actes d'intimidation ou de harcèlement. Il n'est toléré aucune demande ni menace visant à inciter les personnes à agir contre la loi ou la charte éthique, ou à adopter des comportements préjudiciables aux convictions et aux préférences morales et personnelles de chacun. La Direction des Ressources Humaines mène par ailleurs une enquête annuelle interne à ce sujet.

## B. Prévention risques sécurité

RECOMMERCE GROUP garantit l'intégrité physique et morale de ses collaborateurs, des conditions de travail respectueuses de la dignité individuelle, des règles de comportement basées sur les bonnes manières, et des environnements de travail sûrs et salubres. Nous sommes particulièrement attentifs à la prévention des risques et mettons régulièrement en place des campagnes d'optimisation des conditions de travail.

## C. Non-discrimination

Nous croyons en la valeur de la différence et de la diversité et nous considérons qu'elle constitue un atout important pour notre société. Lors du recrutement tant dans la conduite quotidienne de nos activités, nous sommes vigilants à ce que n'ait lieu aucun acte de discrimination en raison du sexe, de l'âge, de l'origine, de la religion ou de de l'orientation sexuelle. RECOMMERCE GROUP attache également une grande importance à la parité femme-homme au sein de l'entreprise, et publie chaque année un Indice de Parité.

## D. Démocratie sur le lieu de travail

Les collaborateurs de RECOMMERCE GROUP fournissent des informations complètes, transparentes et compréhensibles de manière à nous permettre de prendre des décisions autonomes et informées sur les intérêts en jeu, les alternatives et les conséquences les plus importantes. Dans ses relations avec ses collaborateurs, RECOMMERCE GROUP est très attaché à la liberté d'expression et chacun peut profiter de nombreux espaces et supports afin d'exprimer ses positions sur n'importe quel sujet.

## E. Équité

Dans la gestion des rapports impliquant des relations hiérarchiques – en particulier avec ses collaborateurs – RECOMMERCE GROUP s'engage à faire en sorte que l'autorité soit

exercée de manière équitable et correcte, en interdisant tout abus. En particulier, nous garantissons d'une part, que l'autorité ne se transforme pas en exercice du pouvoir dommageable à la dignité et à l'autonomie des collaborateurs, et d'autre part, que les choix en matière d'organisation du travail préservent la valeur des collaborateurs et soient justifiés. Nous demandons donc à ce que tous nos collaborateurs travaillent ensemble, de manière ouverte et respectueuse. C'est une façon de maintenir à travers notre entreprise une culture basée sur la loyauté, la confiance et la solidarité.

Nous interdisons tout comportement de favoritisme et tout accord d'un bénéfice qui serait basé sur des critères non pertinents et sans rapport aux compétences, missions et responsabilités des collaborateurs. Nous prévenons également tout acte de favoritisme résultant d'actes de corruption conformément à la Loi Sapin II dans le cadre du recrutement ainsi que dans la conduite quotidienne de notre activité.

## F. Règles d'hygiène

Toute personne travaillant pour ou avec RECOMMERCE GROUP a droit à un environnement de travail sain, sûr et sans risque. Ainsi, nous nous devons tous de respecter les règles de la société sur l'hygiène, la santé et la sécurité au travail. Cet engagement nous est commun et nous devons tous être vigilants à maintenir cet environnement de travail. Pour cela, il est de notre devoir à tous, de signaler à la hiérarchie, toute installation, situation ou comportement de nature à compromettre cet environnement. Une procédure de signalement est mise en place et des exercices et formations ont régulièrement lieu.

# III. L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## A. Fixer des objectifs en conformité avec les principes de développement durable

L'environnement est un bien de première importance que RECOMMERCE GROUP s'engage à préserver. A cette fin, nous mettons en œuvre nos activités en recherchant un équilibre constant entre nos initiatives et impératifs économiques et les exigences environnementales qui sont au cœur même de la création de l'entreprise. Nous avons donc comme engagement d'améliorer l'impact de nos activités sur l'environnement, ainsi qu'à prévenir les risques pour les populations et pour l'environnement en respectant les réglementations en vigueur. Conscient de nos responsabilités vis-à-vis des générations présentes et futures, nous définissons notre stratégie et fixons nos objectifs en conformité avec les 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU et rendons compte de nos résultats à travers la certification ISO 14001.

## B. ISO 14001

La norme internationale ISO 14001 est un référentiel d'organisation et de gestion à mettre en place par un organisme pour garantir qu'il a pris les dispositions nécessaires au respect de l'environnement et à la recherche d'une amélioration permanente de ses performances environnementales. Cette norme n'est pas obligatoire, la société s'engageant volontairement à sa mise en place au sein de son site. Cette démarche nécessite un audit complet de l'organisme la première année, des audits de suivi les deux années suivantes et un nouvel audit, complet, la quatrième année. En France, en 2022, seulement 7 000 entreprises étaient certifiées ISO 14001. RECOMMERCE GROUP a conscience de son impact sur le social et sur l'environnement, et souhaite aider les hommes à maîtriser la nature. Notre vision de la protection de la nature passe nécessairement par plusieurs actions dont : lutter contre les pollutions sous toutes ses formes, économiser les ressources naturelles, protéger nos sites et allonger la durée de vie de nos produits. C'est pourquoi la préservation et le développement durable sont au cœur de nos préoccupations et fondent notre identité.

Ainsi depuis 2014, nous sommes conformes et certifiés ISO 14001.

## C. Collecte par des éco-organismes

En tant que société respectueuse des règles environnementales et réglementaires, nous organisons la collecte des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) par un éco-organisme afin de nous conformer à la législation en vigueur et notamment au décret n° 2012-617.

## D. Achat éco-responsable interne

Notre politique d'achat interne est basée sur la responsabilité sociétale et sur le développement durable. C'est pourquoi, nous avons adopté une orientation responsable en pratiquant une politique d'achat responsable et issu du commerce équitable.

# IV. LA LÉGISLATION

## A. Droit du travail

RECOMMERCE SOLUTIONS applique les lois et réglementations françaises et internationales. Nous attendons donc de nos collaborateurs et parties prenantes de se conformer à ces règles en toutes circonstances et quels que soient leur niveau de responsabilité ou leurs postes. Nos principes éthiques instaurés au sein de RECOMMERCE SOLUTIONS vont au-delà des prescriptions légales sociales. Ainsi, la loi, la charte et les valeurs éthiques que nous portons nous sont chères. Ainsi, nous avons pour objectif



clairement déterminé d'agir en totale conformité avec la législation sociale en tout lieu et circonstance.

## B. La lutte anti-corruption

La prise de conscience de la communauté internationale sur les ravages causés par la corruption, dans l'ensemble des Etats, quel que soit leur stade de développement, et du coût global que représente ce phénomène a amené depuis une quinzaine d'années une réaction commune tant en matière de prévention que de lutte contre la corruption. Notre stratégie de développement est basée sur les valeurs d'honnêteté et de transparence. Notre intégrité nous pousse à respecter les lois des pays au sein desquels nous exerçons une activité. Dans cet esprit, nous nous inscrivons dans une volonté de soutenir la lutte contre la corruption qui ne profite pas aux communautés auprès desquelles nous intervenons.

Nous sommes à cet égard *compliant* aux exigences de la loi Sapin II et mettons en œuvre divers plans d'action afin de lutter contre toute pratique de corruption, de favoritisme, de trafic d'influence et tout acte apparenté. Nous sensibilisons en interne nos équipes et avons une ligne de conduite stricte lors de nos échanges internes et externes.

## C. Adhésion au pacte de l'ONU

« Lancé en juillet 2000, le Global Compact des Nations Unies (Pacte Mondial) est une initiative de l'ancien Secrétaire Général, destinée à rassembler les entreprises, les organismes des Nations Unies, le monde du travail et la société civile autour de dix principes universels regroupés en quatre grands domaines, les droits de l'homme, les normes internationales du travail, l'environnement, la lutte contre la corruption ». Ces principes universels, nous les portons en nous et défendons leurs valeurs au quotidien au sein de RECOMMERCE GROUP. Nous avons, pour être en parfaite harmonie entre notre philosophie et nos actions, décidé d'adhérer au pacte mondial de l'ONU et promouvoir ses valeurs et engagements.

## D. Adhésion aux principes de l'OIT

« Les normes internationales du travail se sont développées pour constituer un système global d'instruments relatifs au travail et à la politique sociale, étayé par un système de contrôle permettant d'aborder tous les types de problèmes que soulève leur application à l'échelon national ». Dans le prolongement de notre politique éthique respectueuse du pacte mondial de l'ONU et de la norme ISO 14 001, nous nous devons de nous engager à respecter les conventions et recommandations de l'OIT en matière de justice sociale et de droits internationalement reconnus de la personne humaine et du travail.

Nous sommes également conformes à notre obligation de Vigilance et nous assurons que tous nos prestataires opèrent dans les meilleures conditions de travail possible : En tant qu'entreprise *fabless*, nous avons recours à des prestataires et fournisseurs pour les différentes étapes de notre chaîne de valeur. Ainsi, en tant que société donneuse d'ordre

et conformément au Devoir de Vigilance, nous avons entrepris une cartographie et une maîtrise de tous les risques sociaux (droits humains, libertés fondamentales, santé et sécurité des personnes) et environnementaux dans nos relations avec ces prestataires et fournisseurs. Nous veillons ainsi à ce qu'aucun de nos partenaires n'ait recours à du travail forcé, du travail dissimulé, n'entrave les libertés syndicales et que chacun de leurs collaborateurs évoluent dans des bonnes conditions sanitaires et sécuritaires. Ce Devoir de vigilance aiguille également le choix *ex ante* de ces prestataires et fournisseurs, conformément à notre Politique d'Achat Responsable et à nos Certifications ISO 9001 et 14001.

## E. Respect de la Réglementation Générale de la Protection des données.

Nous nous engageons à respecter la Réglementation Générale de la Protection des Données auprès de nos partenaires, clients et fournisseurs. Nous nous engageons à supprimer 100% des données clients présentes sur les appareils collectés lors du processus de Reprise par le biais de nos partenaires commerciaux ou/et de notre site Recommerce.com. La protection du client et de ses intérêts est primordiale à nos yeux et a suscité notre volonté de nous faire certifier ISO 27001 (Système de Management de la Sécurité de l'Information)

En cas de fuite de données, Recommerce Group est tenu de faire un signalement auprès de l'autorité de la Commission Nationale de l'Information et des Libertés comme l'exige le RGPD.

# V. LES MODES DE GOUVERNANCE ET DE MANAGEMENT

## A. Respect de l'application de la charte par les dirigeants

Les dirigeants et fondateurs s'engagent à respecter la présente Charte.

Au sein de RECOMMERCE SOLUTIONS, les valeurs et principes apparaissent comme des éléments de continuité et de stabilité essentiels pour le développement et la prospérité de notre société. Ainsi, les documents élaborés sont fortement imprégnés de la

philosophie des fondateurs. Les principes éthiques ont animé et soudé la volonté des fondateurs, et ont fait la réputation et la réussite de l'entreprise. L'implication managériale dans l'optique de l'application de la charte est forte. La direction générale

est située à l'interface entre l'environnement et le contexte organisationnel interne, et joue un rôle primordial dans la décision de formaliser l'éthique au sein de notre entreprise. Ainsi notre Président et le Directeur Général sont tout à la fois à l'écoute du marché extérieur et capables de donner les consignes convenables et cohérentes à l'intérieur. Alors que les dirigeants conditionnent l'esprit et les valeurs de RECOMMERCE GROUP, ils sont conscients des effets que leurs décisions et comportements ont sur le climat et les rapports sociaux au sein des équipes. Malgré tout, leurs actions servent de modèle ou de référence pour le comportement désiré.

## B. Large diffusion de la charte, sensibilisation et formation

Afin d'encourager le comportement éthique de nos collaborateurs et d'agir conformément aux lois et réglementations en vigueur, nous avons mis en place une organisation éthique. Les processus mis en œuvre dans ce cadre s'appliquent à l'ensemble des collaborateurs et parties prenantes. Nous nous assurons donc que l'application de la présente Charte soit individuelle et collective. Cette ligne invite donc chacun et plus particulièrement ceux qui exercent un pouvoir de contrôle à appliquer ces préceptes.

Ainsi, dans le cadre du respect de la Charte, tout comportement d'abus de bien social, notamment de la part des dirigeants et du haut management, est prohibé. Chaque dépense et utilisation est systématiquement contrôlée.

## C. Reporting, audit et contrôle

Le reporting et le service interne de contrôle sont attentifs à toute information pouvant indiquer un éventuel cas de violation des règles de cette charte éthique. Nous sommes également vigilants quant à l'existence éventuelle de points faibles dans l'organisation de la société.